

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 22-sept.-2009

Date de révision 01-sept.-2023

Numéro de révision 4

# 1. Identification

Nom du produit L-alpha-Phenylethylamine

Cat No.: SB01486FL; SB01486R3

No. CAS 2627-86-3

**Synonymes** (-)-PEA; (S)-(-)-1-Phenylethylamine

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road. Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Thermo Fisher Scientific One Reagent Lane

Fair Lawn, NJ 07410

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / Europe call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

## 2. Identification des dangers

#### Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015** 

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 4 Catégorie 4 Toxicité orale aiguë Toxicité cutanée aiguë Catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 B Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

### Éléments d'étiquetage

## Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Liquide combustible

Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

# Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
LalphaMethylbenzylamin	2627-86-3	>95

# 4. Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer et laver

les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Appeler

#### L-alpha-Phenylethylamine

immédiatement un médecin.

Inhalation Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Retirer la victime de la

zone d'exposition, la faire s'allonger. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié.

Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettover la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la

bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des

vomissements: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et

un danger de perforation

Traiter en fonction des symptômes Notes au médecin

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool. Une eau Agents extincteurs appropriés

atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 71 °C / 159.8 °F

Méthode -Aucun renseignement disponible

355 °C / 671 °F Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

#### Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Matière combustible. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

### Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Ammoniac.

# Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

Inflammabilité **Dangers physiques** Santé Instabilité 3 2 0 N/A

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions personnelles

S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### L-alpha-Phenylethylamine

#### Précautions environnementales

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

# Méthodes de confinement et de nettoyage

Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

# 7. Manutention et stockage

#### Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

#### Entreposage.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Lieu pour matière corrosive. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Acides. Agents oxydants forts. Anhydrides acides. Chlorures d'acide. Dioxyde de carbone (CO2).

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

#### Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection des mains

Lunettes de sécurité
Gants de protection

Matériau des gants
Caoutchouc nitrile
Néoprène
Caoutchouc naturel
PVC

Le temps de passage Voir les recommandations du fabricant

**Épaisseur des gants** u - Commentaires à gants Protection contre les éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide

Aspect Colorless to light yellow Odeur Dérivés aminés

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

**pH** 12

Point/intervalle de fusion -10 °C / 14 °F

Point/intervalle d'ébullition 187 - 189 °C / 368.6 - 372.2 °F @ 760 mmHg

Point d'éclair 71 °C / 159.8 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

Densité .9400

Solubilité Soluble dans l'eau

Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation 355 °C / 671 °F

**Température de décomposition Viscosité**Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Formule moléculaire C8 H11 N Masse moléculaire 121.18

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Produits incompatibles. Tenir à l'écart des flammes, des

surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Acides, Agents oxydants forts, Anhydrides acides, Chlorures d'acide, Dioxyde de carbone

(CO2)

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Ammoniac

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

### 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
LalphaMethylbenzyl	2627-86-3	Non inscrit(e)				
amin						

Effets mutagènes Non mutagène selon le test d'Ames

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux

tissus délicats et un danger de perforation

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs

# 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Contient une substance:. Nocif pour les organismes aquatiques. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna	
LalphaMethylbenzylamin	Non inscrit(e)	17 mg/L/96 H (Pimephales	Non inscrit(e)	18.2 mg/L/48H (Daphnia	
		promelas)		magna)	

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau
LalphaMethylbenzylamin	1.31

# 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique

rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent

également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN2735

Nom officiel d'expédition Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a

Nom technique L-.alpha.-Methylbenzylamin

Classe de danger 8
Groupe d'emballage | |

\_ <u>TMD</u> Non réglementé

No ONU UN2735

Nom officiel d'expédition Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a

Classe de danger 8
Groupe d'emballage | |

<u>IATA</u>

No ONU UN2735

Nom officiel d'expédition Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a

Classe de danger 8
Groupe d'emballage || |

IMDG/IMO

No ONU UN2735

Nom officiel d'expédition Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a

Classe de danger 8
Groupe d'emballage | |

# 15. Informations sur la règlementation

**Tous les composants dans ce produit sont dans les listes d'inventaires suivantes:** X = liste Australie U.S.A. (TSCA) Canada (LIS/LES) Europe (EINECS/ELINCS/NLP) Australie (AICS) Korea (KECL) Chine (IECSC) Japan (ENCS) Philippines (PICCS) Taiwan (TCSI) Japan (ISHL) New Zealand (NZIoC) Japan (ISHL)

## Inventaires internationaux

	Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Ī	LalphaMethylbenzylamin	2627-86-3	-	Х	Х	ACTIVE	220-098-0	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
LalphaMethylbenzylamin	2627-86-3	-	-	Х	Х	Х	Х	Х	Х

## Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

## Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	organiques persistants	destruction de l'ozone	substances dangereuses (RoHS)
LalphaMethylbenzylamin	2627-86-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)

·		III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	(2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Convention (PIC)	(Hazardous Waste)
LalphaMethylbenzylamin	2627-86-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

### 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation22-sept.-2009Date de révision01-sept.-2023Date d'impression01-sept.-2023

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité